



Cher(e)s collègues, cher(e)s camarades,

Nous sommes réunis en cette journée internationale de lutte des travailleurs qu'ils soient du privé comme du public. En cette période d'attaques sans précédent contre le droit du travail, il me semble important de rappeler à nos concitoyens et dirigeants que RIEN, pas une seule richesse matérielle comme immatérielle n'existerait sans notre travail et celui de nos aînés.

Le travail est certes en mutation. Il change de lieu comme de nature. Pour autant il ne disparaît pas, il devient plus abstrait. Profitant de cette abstraction, les employeurs à l'image de la plate-forme Uber se mettent à distance de leurs salariés et de leurs responsabilités en matière de conditions de travail, de rémunérations, de cotisations sociales, de droit syndical.

Cette abstraction du travail a une conséquence bien concrète : l'augmentation de la valeur du travail réalisé ; Pour Une même durée de travail, les tâches de conception génèrent plus de richesses que celles d'exécution. C'est pourquoi avec de moins en moins de travail près de 6 millions de chômeurs en France, on produit beaucoup plus de richesse aujourd'hui qu'hier !

La question qui se pose aujourd'hui comme hier reste la même : qui récolte les fruits de ce travail ? Qui fait le travail et dans quelles conditions ? Pour quelle rémunération ?

Aujourd'hui comme il y a 30 ans deux idées « nouvelles » circulent. La première est qu'il faut « baisser les charges » ce qui signifie encore et toujours de continuer à baisser nos salaires en dégradant notre protection sociale et celle de nos aînés. A deuxième est de « former les chômeurs ». C'est-à-dire leur faire comprendre qu'ils sont responsables de leur situation économique et donc de les préparer à accepter n'importe quel travail, à n'importe quelle condition sans quoi ils n'auront plus de revenu. Et pendant ce temps-là, le CICE et autres cadeaux fiscaux aux patrons d'entreprises n'ont généré aucun emploi !

Dans notre département comme dans d'autres territoires, la perte d'entreprises associée à l'application de la loi NOTRe aggravent et entravent un peu plus notre vie quotidienne dans la fermeture des services publics de proximité : Santé, Education, Poste sont quelques exemples.

Comme ces mesures génèrent des inégalités de traitement et de la misère entre villes et campagnes, d'autres mesures se diffusent de plus en plus, celles de l'extrême droite. Ses méthodes purement électoralistes ne doivent laisser aucun doute quant à la nature profondément raciste, anti-sociale et anti-démocratique de ce mouvement et ce n'est pas le dernier rebondissement de cette campagne électorale qui changera quoique ce soit.

Là où il est déjà parvenu au pouvoir, les premières mesures prises par les municipalités furent de réduire les services publics, de supprimer des subventions aux associations de solidarité mais aussi de filtrer la culture dans son ensemble. L'extrême droite est contre tous les droits des salariés et très particulièrement le droit syndical. N'oublions pas que tout progrès social se conquiert dans une lutte collective appuyée par un fort mouvement syndical.

L'extrême droite représente un danger pour toutes les valeurs d'égalité, de solidarité, de progrès social et de liberté qui fondent l'engagement de la FSU.